

1 Pôle Protection de l'enfance

Centre Educatif "Les Fontaines" (Sections à Vernon & Val de Reuil)

Direction et service administratif
211 rue de Verdun - B.P. 330 - 27203 Vernon Cedex
Tél. 02 32 71 02 03 - Fax : 02 32 21 58 43
c.educatif.fontaines@wanadoo.fr



Association Les Fontaines
Abbé Pierre Marlé



Le CENTRE ÉDUCATIF de l'association Les Fontaines, dit CENTRE ÉDUCATIF « Les FONTAINES », est un Établissement à caractère social organisé sous la forme d'un Ensemble éducatif diversifié d'accueil, d'éducation et d'accompagnement social.

Pour Qui ?

Le CENTRE ÉDUCATIF « Les FONTAINES » s'adresse à 67 adolescent(e)s de 13 à 18 ans ou jeunes majeurs de moins de 21 ans, rencontrant de par leur situation sociale, familiale, individuelle, des difficultés susceptibles de compromettre leur équilibre personnel, et leur insertion professionnelle et sociale, bénéficiaires de mesures de protection sociale ou judiciaire.



Pourquoi ?

Le CENTRE ÉDUCATIF « Les FONTAINES » développe une mission d'accueil et d'hébergement de ces jeunes qui se prolonge prioritairement par une mission d'éducation vis-à-vis de chacun, puis de médiation dans sa relation avec son environnement familial ou de restauration de celle-ci et d'accompagnement vers son autonomie de vie, notamment par la préparation à sa future vie sociale et professionnelle.

Les actions mises en œuvre par l'établissement et ses sections socio-éducatives visent aussi à atteindre les principaux objectifs suivants :

- . Aider ces jeunes dans leur évolution personnelle, psychologique et sociale, à se projeter, à élaborer et préparer leur projet de vie, et à tendre vers un épanouissement personnel et une vie sociale harmonieuse.
- . Prévenir la marginalisation et faciliter l'autonomisation, l'insertion ou la promotion sociale de ces jeunes, et leur permettre d'accéder à la majorité et à l'âge adulte dans les meilleures conditions.
- . Leur offrir un milieu de vie attentif à toutes les dimensions éducatives nécessaires à leur évolution sociale, relationnelle, familiale, scolaire, professionnelle, culturelle, physique.....
- . Promouvoir leur parole, leur expression, leur participation et leur responsabilité, afin qu'ils deviennent acteurs de leur propre développement et puissent accéder à une citoyenneté.

Quand ?

L'établissement dans son ensemble est ouvert toute l'année en fonctionnement continu. Il met en œuvre de façon permanente les conditions d'hébergement de chacun des jeunes, et leur offre la possibilité d'un accueil et d'un soutien personnalisé.

Avec Qui ?

L'établissement est placé sous la responsabilité d'une équipe de direction (direction et chefs de service) qui veille à la mise en œuvre des missions de l'établissement dans le respect de l'éthique et des valeurs de l'association. Son fonctionnement est assuré par des personnels administratifs et généraux, socio-éducatifs et psychologiques.

Dès sa création en 1971, les responsables de l'établissement ont engagé une politique de diversification des réponses éducatives proposées pour satisfaire plus spécifiquement et de façon adaptée à des besoins d'adolescents, ainsi qu'à la diversité des situations. Ensemble éducatif diversifié, le **CENTRE ÉDUCATIF « Les FONTAINES »** offre aujourd'hui différents modes d'accompagnement, et propose à chaque jeune un lieu de vie et une aide éducative et psychologique appropriée, mis en place par ses sections socio-éducatives :

L'accueil familial éducatif (fiche 2) :

- Service d'Accueil Individualisé à Vernon (développé en 1987)

Les unités de vie (fiche 3) :

- Unité de vie adolescents (internat) à Vernon (ouvert en 1971)
- Unité de vie adolescentes (internat) à Val de Reuil (ouvert en 1993)
- Unité de vie préadolescents (internat – mixte) à Vernon

Ces intitulés désignent chacun le service socio-éducatif et l'équipe pluridisciplinaire chargés d'assurer le suivi individuel des adolescent(e)s concerné(e)s. Cette diversité de sections socio-éducatives offre au jeune accueilli au CENTRE ÉDUCATIF « Les FONTAINES » la possibilité de passerelles et de relais entre les mesures d'aide et les modes d'accueil proposés, selon son évolution et ses besoins.

Ayant pour vocation de promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, l'établissement est ouvert sur la vie de la cité. Il soutient l'intégration de chacun en milieu scolaire ou professionnel ordinaire mais n'offre pas de section interne de formation ou d'enseignement.

L'établissement réalise sa mission et ses objectifs généraux en particulier:

- . En mettant en oeuvre une approche pluridisciplinaire
- . En apportant à chacun un suivi éducatif et un accompagnement social personnalisés
- . En offrant un soutien psychologique individuel
- . En prenant en compte le milieu familial
- . En valorisant les efforts d'apprentissage scolaire et en accompagnant la scolarité de chaque jeune
- . En privilégiant l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle



ADMISSIONS

Sur orientation des services de l'Aide Sociale à l'Enfance (prioritairement par celui du Département de l'Eure), ou des Juges des enfants (placement direct).

La demande d'admission adressée au Directeur comporte généralement une pré indication vers l'une des sections socio-éducatives de l'Etablissement. Les modalités d'étude ou de préparation sont établies en fonction de chaque situation et peuvent comprendre pour le jeune, un ou plusieurs rendez-vous avec les partenaires du projet (équipe pluridisciplinaire, famille, service et travailleur social référents) et des entretiens individuels. Des visites peuvent être proposées sur les lieux d'accueil sous la forme de journées ou de courts séjours.

PARTENAIRES

Aide Sociale à l'Enfance - Conseil Général, Inspecteurs enfance famille, services sociaux, établissements et services de la protection de l'enfance, Magistrats du Tribunal pour enfants, Education Nationale, collèges, lycées, C.F.A., centres de formation, employeurs, missions locales et PAIO, FJT et résidences sociales, bailleurs, etc.

Le Conseil de la vie sociale réunit trois fois par an des représentants des jeunes, des personnels, des responsables de l'établissement, du conseil d'administration et de la collectivité locale. Cette instance d'expression, de participation et de rencontre permet à chacun d'être associé au fonctionnement de l'établissement et de faire des propositions.

Où ?

Implanté sur plusieurs sites de l'Est du département de l'Eure (VERNON - VAL DE REUIL), le **CENTRE ÉDUCATIF « Les FONTAINES »** bénéficie des nombreuses communications des axes PARIS-ROUEN (R.N. 15, Autoroute A. 13, ligne S.N.C.F. « ROUEN - VAL DE REUIL - VERNON - PARIS ST-LAZARE »), EVREUX - VERNON - GISORS et EVREUX - LOUVIERS - ROUEN.

Situé en plein cœur du secteur socio-économique et des bassins d'emploi de la Vallée de la Seine, l'établissement et ses sections bénéficient de toutes les infrastructures nécessaires aux jeunes dans les domaines de la formation, de l'insertion professionnelle, de la vie sociale et culturelle.

AGREMENTS

Statut administratif de Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)
Habilitation Aide Sociale à l'Enfance (Conseil Général)
Habilitation Justice / Protection Judiciaire de la Jeunesse, au titre du Code Civil :
Assistance éducative (Art. 375 et suivants) & Protection judiciaire en faveur des jeunes majeurs.

CONTROLE ET FINANCEMENT

Département de l'Eure (Conseil Général)
Directions Départementale & Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse